

ARTS, LETTRES, LANGUES

Certifications en langue française DELF / DALF

Présentation

Il ne s'agit pas d'une formation mais d'un examen.

Le Diplôme d'Etudes en Langue Française (DELF) et le Diplôme Approfondi de la Langue Française (DALF) sont les diplômes officiels délivrés par le ministère français de l'éducation nationale, pour certifier les compétences en français des candidats étrangers et des Français originaires d'un pays non francophone et non titulaires d'un diplôme de l'enseignement secondaire ou supérieur public français.

- Le DELF se compose de 4 diplômes indépendants (DELF A1, DELF A2, DELF B1, DELF B2) correspondant aux niveaux du Cadre européen de référence pour les langues.
- Le DALF se compose de 2 diplômes (DALF C1 / DALF C2) indépendants et correspondant au niveaux du Cadre Européen de référence pour les langues.

Objectifs

A chaque niveau les 4 compétences sont évaluées : compréhension orale et production orale, compréhension des écrits et production écrite.

Les atouts de la formation

Le DELF et le DALF sont les diplômes officiels délivrés par le ministère français de l'éducation nationale, pour certifier les compétences en français. Ils sont valables à vie.

Admission

A qui s'adresse la formation ?

Toute personne étrangère et française originaires d'un pays non francophone et non titulaire d'un diplôme de l'enseignement secondaire ou supérieur public français désirant certifier d'un niveau de français.

Infos pratiques

Campus

 Chambéry / campus de Jacob-Bellecombette

En savoir plus

ACCENTS USMB

 <https://www.univ-smb.fr/accents/certification/delf-dalf/>

Programme

Organisation

Les 6 diplômes qui constituent le DELF et le DALF sont totalement indépendants. Ainsi, le candidat, en fonction de son niveau, peut s'inscrire directement à l'examen de son choix.